

## CARNET DE 25 PASS'SPORTS HANDISPORT

### Explications & bon de commande

#### 1 - Structures autorisées à commander et délivrer des Pass'Sports

- Association Handisport
- Section Handisport au sein d'une association d'une autre fédération sportive
- Comité Régional / Départemental
- Commission Technique
- Commission Fédérale

#### 2 – Le pass'sports peut être utilisé pour :

- des journées d'initiation et de découverte (jamais pour des stages de préparation aux compétitions).
- des activités communes avec l'Association des Paralysés de France (APF).
- assurer les participants non licenciés.
- assurer des bénévoles qui aident exceptionnellement à l'organisation d'une manifestation.
- assurer les familles accompagnatrices.

**Le Pass'sports ne permet, en aucun cas, la participation à une compétition.**

#### 3 - Durée de validité

- Maximum 10 jours consécutifs. Le Pass'sports ne peut être ensuite réutilisé.

#### 4 - Tarifs (le prix de vente ne peut être supérieur à celui fixé chaque année par la Fédération)

- Prix de vente du Pass'Sports : **4,30 €** soit **107.50 €** le carnet de 25 Pass'Sports.
- Chaque pass'sports comprend 3 feuillets autocopiants destinés au titulaire, à la MDS et à la FFH.
- Les invendus sont remboursés en fin de saison sportive (les renvoyer à la fédération avant fin décembre).
- Les Pass'Sports ne sont pas comptabilisés pour les votes en assemblée générale.

#### 5 – Assurance - Assistance

- Le titulaire du Pass'Sports bénéficie des garanties individuelles **Accident et Assistance** prévues aux Articles 13.1 à 13.12 et 32 à 36 de l'Accord collectif 442 souscrit par la FFH auprès de la MDS.
- Un Pass'Sports ne peut être validé et ne peut bénéficier de l'assurance - assistance si un renseignement est illisible ou manque sur l'imprimé (ex. : date de naissance...).
- Garanties : voir le paragraphe des « Sports à risques » qui indique les limites de garantie.

#### 6 - Commande

Titulaire de la commande :  
.....

Prix unitaire du carnet		Nombre de carnet(s)		Total à payer
107.50 €	x		=	€

**Chèque libellé à l'ordre de la « Fédération Française Handisport »**

Date : .....  Signature et cachet de l'association :    	Adresse de livraison : ..... ..... ..... .....
Date de réception à la F.F.H. :	